

LA FAPIL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES RECHERCHE SON OU SA ANIMATEUR (TRICE) DE RESEAU ASSOCIATIF

Le réseau de la Fapil fédère 115 associations et structures qui développent des actions en faveur de l'insertion par le logement des personnes en situation de précarité. Ses adhérents exercent des activités diverses (accueil et orientation des publics, accompagnement, gestion locative adaptée notamment via le réseau des AIVS, et production d'une offre sociale).

La fédération appuie ce réseau des adhérents pour le développement de ses activités et apporter une expertise sur les différents métiers et enjeux. La Fapil est un lieu d'échanges et d'innovation aux divers échelons, national, régional et local.

La Fapil Auvergne-Rhône-Alpes anime le réseau des 28 adhérents présents dans la région et assure une mission déléguée par un partenaire local le Collectif Logement Rhône.

Le Collectif Logement Rhône regroupe 25 associations présentes sur la Métropole de Lyon et le département du Rhône œuvrant dans le domaine de l'insertion par le logement et l'hébergement. Ces associations se réunissent une fois par mois en Conseil d'Administration.

Sous la responsabilité de la déléguée régionale de la Fapil Auvergne-Rhône-Alpes et en lien avec les équipes locales, l'animateur (trice) aura pour fonction :

Animation, étude et outils des thèmes gestion locative adaptée et mobilisation de logements pour la Fapil Auvergne-Rhône-Alpes :

- Traitement et rédaction de l'enquête annuelle,
- Etude, outils et animation de groupes de travail particulièrement ciblés sur l'Anah,
- Création d'outils et/ ou soutien à la mobilisation de logements en interne réseau ou en partenariat avec d'autres réseaux (mobilisation de logements, fiscalité, guide du propriétaire...),
- Rédaction de fiche « innovations et expériences » des adhérents, brèves.

Animation du Collectif Logement Rhône :

- Organisation et contribution et l'animation des Conseils d'administration du CLR en lien avec le Président (CA une fois par mois),
- Participation aux groupes de travail à la rédaction et de diffusion de notes de synthèse,
- Diffusion d'informations et réponse aux questions des adhérents,
- Rédaction des bilans (rapport d'activité et bilan financier) et demandes de subventions,
- Gestion administrative et financière de dispositif type FNAVDL,
- Suivi comptable du Collectif et des groupements de moyens dont il est administrateur

Missions transversales au sein de chaque mi-temps

- Assurer le lien entre le niveau local et régional (synergie avec les autres collectifs locaux)
- Faire le lien entre ces missions et celles assurées par la déléguée régionale et y contribuer selon les besoins.

L'animateur(trice) fera preuve :

- de dynamisme et d'initiative : grande réactivité et capacité à identifier les enjeux et les besoins des réseaux.
- d'autonomie dans la gestion quotidienne des missions, tout en respectant le fonctionnement des

instances de la Fédération et des collectifs existants.

- de rigueur : la conduite des missions et des groupes de travail doit être assurée dans la durée et la plus-value doit être perçue par les adhérents. Par ailleurs, les informations transmises aux réseaux doivent être pertinentes et complètes dans une optique de professionnalisation des associations.
- d'une capacité à dialoguer et travailler avec des acteurs divers, notamment les collectivités publiques et les partenaires institutionnels ou associatifs.
- d'une capacité à suivre la gestion administrative et comptable de l'association et du dispositif FNAVDL (manipulation d'un tableau Excel)

De formation supérieure (habitat, urbanisme ou l'immobilier), vous avez acquis, lors de vos expériences précédentes (stages, alternance ou premier emploi...), des compétences en matière d'habitat. Vous connaissez des méthodes d'animation de réunion et de groupe de travail et êtes intéressé par les dynamiques de travail collectif et partenarial. Vous avez des capacités d'analyse, de synthèse et de mise en perspective. Idéalement, vous connaissez le milieu associatif. Les questions sociales liées au mal-logement vous intéressent particulièrement.

4/ Conditions du poste

- CDD remplacement congé formation (environ 10 mois), à temps plein (35h, sur 4.5 jours). CDI possible au terme du contrat.
- Date de prise de fonctions : septembre 2019.
- Poste basé à Lyon 7eme ou 3eme, dans les locaux de la Fapil Auvergne-Rhône-Alpes et placé sous la direction de la Déléguée régionale.
- Déplacements fréquents en région.
- Convention collective : personnels des PACT-ARIM.
- Salaire : + ou - 1900€ brut mensuel selon profil et expérience.
- Tickets restaurant, mutuelle santé obligatoire.

Pour en savoir plus : www.fapil-auvergne-rhone-alpes.org et www.collectif-logement-rhone.net

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'intention de Monsieur le Président à contactARA@fapil.fr

Réponse attendue pour le 16 juin 2019. Entretien prévu début juillet 2019.